

# Réhabilitation de filières traditionnelles : un processus à suivre, des solutions au cas par cas



Article Interactif



Par Corentin Patrigeon

**ABSTRACT**

**Renovation of traditional sectors: a procedure to follow, case-by-case solutions.**

*In the domain of on-site sanitation, in 2014 the so-called traditional sectors still accounted for 78% of the systems set up, and the trend is in a downwards direction since the figure was around 55% in 2017. But when renovation is required how should it be done, and what should be done? Users have two solutions: either to retain the traditional system, or replace it with an approved installation. What are the motivating factors behind each option? We take an overview on the subject.*

Dans le domaine de l'assainissement non collectif, les filières dites traditionnelles représentaient encore en 2014 78 % des dispositifs réalisés avec une tendance à la baisse puisqu'ils avoisineraient les 55 % en 2017. Mais quand une réhabilitation s'impose, que faire et comment le faire? Deux solutions s'offrent aux usagers : soit conserver le dispositif traditionnel, soit le remplacer par une installation agréée. Quelles sont les raisons motivant l'une ou l'autre option? Tour d'horizon.

**D'**après le syndicat des Industries et entreprises Françaises de l'Assainissement Autonome (IFAA), il s'est précisément vendu 88.397 dispositifs d'ANC en France en 2014, avec, dans le détail, 68.771 installations dites traditionnelles et 19.626 équipements agréés. Comptabilisant environ 78 % du total des commercialisations, les

filiales traditionnelles restent donc largement majoritaires.

Mais comme toute installation d'assainissement non collectif, elles peuvent être soumises à réhabilitation dans certaines situations : « *Plusieurs raisons peuvent motiver, voire imposer une rénovation : le contrôle réglementaire du Service public d'assainissement non-collectif, (SPANC)*



© Stoc Environnement

qui constatera un besoin éventuel de travaux, ou une visite d'entretien réalisée par une société de maintenance qui en arrivera au même constat », explique Jérémie Steininger, secrétaire général de l'IFAA. « Des nuisances provoquées par une installation en mauvais état ou en fin de vie peuvent également attirer l'attention du particulier. Mais le plus souvent, ce sont les transactions immobilières qui débouchent sur la réalisation de travaux de rénovation ». Le SPANC pré-

conise au propriétaire de réaliser des travaux de rénovation dans un délai de 4 ans, qui tombe même à un an si la propriété est mise en vente.

### L'étude à la parcelle, une solution éclairante

Suite au constat établi par le SPANC ou le vidangeur, le contact avec un installateur ou un bureau d'études se met en place. Pour y voir plus clair, le particulier peut en effet solliciter un bureau d'études

spécialisé dans la ressource en eau et l'assainissement, afin que celui-ci effectue une étude dite à la parcelle. André Coelho, gérant du bureau d'études EACS (Eau, Assainissement, Conseil et Services), détaille le rôle et l'intérêt de cette étape : « Une étude de conception prend en compte un ensemble de données techniques et de caractéristiques relatives à l'habitation, à la superficie, à la topographie, à la nature et à la composition du sol, bref à l'environnement et aux contraintes locales. Nous proposons tout ce qui est possible techniquement, en présentant les avantages et les inconvénients pour chaque solution. Le



Eparco

En 1995, Eparco lance le filtre à zéolithe sur le marché français, 1<sup>er</sup> filtre compact pour maisons individuelles. Ce dispositif, conçu comme une alternative industrielle et standardisée au filtre à sable, a depuis lors fait l'objet de nombreux suivis indépendants permettant de valider son efficacité et sa durabilité. En 2018, grâce à 30 années d'expérience, Zeoliteparco devient le premier assainissement à offrir une garantie de 20 ans sur les performances du filtre à zéolithe.

## Eloy Water mise sur la traçabilité et sur l'entretien

On le sait bien : le succès, en matière d'assainissement non collectif, réside dans le fait d'associer un bon produit avec une installation dans les règles et un entretien régulier. C'est d'ailleurs pour cela que dans certains pays voisins, dont la Belgique, l'entretien est devenu obligatoire et subventionné depuis 2018.

Dans ce contexte, il est crucial de pouvoir localiser les installations afin de s'assurer de leur bon fonctionnement et de leur entretien au fil des ans. Dans le cadre d'une démarche proactive, Eloy Water a choisi d'aider les SPANC à disposer d'une visibilité en temps réel sur ses installations à l'aide de son nouvel outil en ligne, gratuit et 100 % confidentiel. À ce jour, TransparANCe regroupe déjà



Eloy Water

le détail, les rapports d'entretien et les analyses de prélèvements de plus de 13.500 installations réparties sur plus de 40 départements du territoire français. Avec un taux de traçabilité dépassant les 85 %, ces deux dernières années et plus de 4.000 visites d'entretien réalisées en 2017, c'est un volume de données déjà très appréciable qu'Eloy Water met à disposition des SPANC via Internet. Nicolas Schroeder, directeur commercial Eloy France, explique : « La transparence totale des données sur le suivi du parc (cahier de vie et entretiens) nous semble une première étape dans l'établissement d'un ANC de qualité en France. C'est un poste souvent sous-estimé et qui nous semble crucial pour assurer à l'utilisateur qu'il gardera une solution performante même après 10 ou 20 ans. Une évidence pour Eloy Water comme d'entretenir sa voiture ».

but étant de mettre en adéquation les desiderata du client avec les possibilités envisageables sur le plan technique ».

Les bureaux d'études sont donc là pour prodiguer un conseil le plus objectif possible. L'étude à la parcelle est perçue comme un élément technico-économique permettant à l'utilisateur de faire un choix éclairé. Puis les installateurs, en fonction des recommandations formulées par le bureau d'études, vont proposer différents modèles de filières d'ANC au particulier. « Les dispositifs agréés ne nécessitent pas d'étude de sol car l'épuration ne dépend pas du type de sol », précise cependant Sébastien Louvet chez mon-assainissement.fr. Une étude de perméabilité suffit pour vérifier la capacité d'infiltration du sol pour rejeter les eaux traitées. C'est aussi pour éviter les frais liés à l'étude de sol que

La filière agréée Bionut de Simop est composée d'une fosse toutes eaux et d'un filtre compact à base de coquilles de noix assurant un traitement biologique. Ce dispositif reproduit l'épuration naturelle de l'eau à travers le sol et fonctionne sans énergie, une solution économique et écologique qui supporte le fonctionnement par intermittence des résidences secondaires.



© Simop

les particuliers s'orientent vers les filières agréées ».

« Dans tous les cas, la décision finale appartient à l'utilisateur, décision qui doit bien évidemment être conforme à la réglementation », précise Stéphane Bavavéas, président d'Eparco.

### Quelle surface pour son assainissement ?

Mais dès lors qu'une réhabilitation doit être réalisée, comment procéder ? « Quand l'utilisateur doit rénover son ANC, il doit se poser deux questions : qu'est-ce que je peux faire et qu'est-ce que je veux faire », précise Luc Lary, directeur stratégie produits chez Sebico. « La notion de surface est primordiale : c'est le premier critère à prendre en compte. Ensuite intervient la capacité de l'habitation, traduite en EH, et de son évolution dans le temps ; ceci pour déterminer la taille du système à installer. S'ajoutent à cela les contraintes de la parcelle, ainsi que la notion environnementale : on prend en compte la proximité ou non d'une nappe phréatique, et les capacités épuratoires du sol pour traiter et filtrer les eaux usées, avec notamment son coefficient de perméabilité et sa nature ».

L'utilisateur doit cependant aussi se demander quelle surface il veut consacrer à son assainissement. Il s'agit également d'étudier la technicité du produit, qui se caractérise par plusieurs critères : le bon dimensionnement du stockage de boues, la consommation énergétique, ainsi que l'entretien et la maintenance. Par ailleurs, la notion

d'accessibilité au site est non-négligeable : il faut effectivement penser à l'acheminement des engins de terrassement et des matériaux, à l'évacuation des déblais engendrés par le chantier, et plus tard aux opérations de maintenance.

### La pérennité de l'installation

Une question primordiale au moment du choix est également le devenir de l'installation après un certain nombre d'années. Toutes les stations, quelle que soit la filière choisie, ont une durée de vie limitée, ne fût-ce qu'au niveau des médias filtrants utilisés comme le sable, le xylit ou le coco. Olivier Eloy, administrateur délégué d'Eloy Water, précise : « Quand le particulier installe une solution ANC, il doit se demander quel sera le devenir de son média après 10, 15 ou 20 ans car ils ont tous une fin de vie. Certains de ces médias pollués sont compostables, comme le xylit, mais les autres non acceptés par des centres de compostages doivent soit être laissés sur place, retraités, incinérés ou enfouis ailleurs. Dans ces derniers cas, on rate tota-

lement la mission de l'assainissement et du respect de la nature dans son sens le plus noble et la facture initiale pour l'utilisateur est gravement alourdie sans que cela n'ait été prévu à l'installation ».

### L'entretien, une étape indispensable

Car s'il est un sujet désormais incontournable dans le domaine de l'assainissement non collectif, quel que soit le type de filière retenue, c'est bien celui de l'entretien et de la maintenance, qui doivent être impérativement assurés pour éviter tout problème. Pour

bénéficier d'un fonctionnement optimal de son installation, l'utilisateur doit l'entretenir, soit en assumant toutes les démarches, soit en souscrivant, volontairement, un contrat d'entretien. Une négligence prolongée peut déboucher sur une réhabilitation forcée. Néanmoins, si toutes les études, dont celle publiée par l'Irstea au mois de septembre dernier (Voir EIN n° 404) ou



© Sebico/Princk-Castel

Début du remblaiement d'une microstation Aquameris AQ2 de Sebico.

## Sebico présente Biomeris

Cette filière d'assainissement non collectif est composée d'une fosse toutes eaux et d'un filtre fonctionnant selon le principe de la culture fixée sur support aéré naturellement. Le prétraitement (constitué d'une fosse en polyéthylène ou en béton) est largement dimensionné pour absorber les variations de charge. De plus, son volume de stockage des boues, généreux, permet d'espacer la fréquence de vidange. Le filtre, à écoulement gravitaire, est prêt à l'emploi. Sa capacité nominale est 4, 5 ou 6 Equivalents Habitants. La combinaison de plusieurs filtres permet d'offrir une gamme de 4 à 20 Equivalents Habitants. Le média filtrant, constitué de grains minéraux très spécifiques, a une durée de vie de 15 ans. Le filtre compact Biomeris fonctionne sans énergie et est donc éligible au prêt à taux zéro. La mise en œuvre et l'entretien sont réalisés par le réseau Aquame-riste, constitué d'entreprises qualifiées et formées par Sebico. Un contrat d'entretien est proposé à l'utilisateur. Le Filtre Compact Biomeris de Sebico est l'un des 20 produits à avoir reçu le label « *Élu Produit du BTP par les Professionnels* » 2018, créé par Sageret pour récompenser les produits et les matériaux les plus remarquables du bâtiment et des travaux publics.



celle réalisée par le Satese d'Indre et Loire (Voir EIN n° 404) démontrent que toutes les installations, quelle que soit leur nature, requièrent un entretien régulier, toutes les filières ne nécessitent pas le même entretien : chacune en a besoin, mais de manière différente et à une fréquence dépendant de la configuration en présence.

### Rénover en conservant...

Toujours est-il que l'importance de la rénovation dépendra du constat : lorsqu'il s'agit de dégâts marginaux (comme des regards endommagés), la réhabilitation intégrale ne se justifie pas. « *Il est en réalité assez difficile de parler de réhabilitation partielle, car la plupart du temps on entend par là le remplacement de consommables, comme les couvercles de boîtes* », tempère Jérémie Steininger. « *Mais il est évident que réhabiliter seulement une partie de l'ANC revient moins cher que d'en rénover la totalité* », assure Pascal Bombardieri, gérant de Stoc Environnement. Et c'est aussi, en théorie, la solution la moins contraignante en termes de temps et de travaux. En revanche, cette option risque malgré tout de conduire à une rénovation totale du système si le reste de l'assainissement présente une non-conformité ou

Dans le cadre d'un meilleur encadrement juridique et d'un accompagnement technique renforcé, le syndicat des Industries et entreprises Françaises de l'Assainissement Autonome (IFAA) a établi une liste de propositions à destination du marché de l'ANC et de l'ensemble de ses acteurs.

	Points-clés	Professionnels concernés
<b>Dispositif de traitement adapté à l'utilisateur</b>	Condition d'agrément initiale de toutes filières : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitution de la filière</li> <li>• Absence de vidange pendant toute la période d'essai réglementaire</li> </ul> Renouvellement d'agrément tous les 5 ans : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi <i>in situ</i></li> </ul>	Fabricants (Assurance décennale ou RC Pro)
<b>Etude de conception à la parcelle</b>	Comparaison technico-économique entre les différentes solutions d'ANC possibles	Bureaux d'études (Assurance décennale)
	Priorité à l'évacuation par infiltration des eaux usées traitées	
<b>Réception des travaux</b>	Conformité du projet d'installation au regard des prescriptions réglementaires	SPANC
	Signature d'un procès-verbal de réception des travaux entre l'installateur et l'utilisateur	Installateurs (Assurance décennale)
<b>Entretien pour toutes les installations</b>	Vérification de l'exécution des travaux	SPANC
	Visite annuelle avec attestation de réalisation des opérations d'entretien (cahier de vie à jour)	Sociétés de services (RC Pro)
	Traçabilité des déchets d'assainissement dans le cadre des vidanges (bordereau de suivi, centres de traitement agréés)	Vidangeurs agréés (RC Pro)
	Vérification du fonctionnement et d'entretien	SPANC

IFAA

des dysfonctionnements. Mais dans le cas d'une réhabilitation intégrale, quel choix faut-il faire entre une installation traditionnelle renouvelée et une filière agréée ?

### ...ou rénover en remplaçant

Les installations traditionnelles requièrent une emprise foncière importante, la logique extensive joue donc en leur faveur.

« *Nous pensons que cela joue en leur défaveur, car l'emprise au sol est énorme et en plus, elle doit éventuellement se répéter au remplacement du sable souillé* » estime-t-on cependant chez Eloy Water.

Mais les filières compactes subissent la contrainte de l'entretien-maintenance, par-

fois jugée plus lourde que pour les équipements traditionnels. « *Les différences de coûts entre les filières traditionnelles et agréées sont à relativiser* », assure pourtant Jérémie Steininger. « *En fait, l'aspect financier est à considérer en fonction de la robustesse du système, des travaux d'installation et des contraintes d'entretien-maintenance* ». Doit également être pris en considération le cahier des charges de l'Agence de l'eau dont dépend le particulier.

Depuis leur lancement, les systèmes agréés auraient pour but théorique de conférer davantage de garanties et de sécurité que les filières traditionnelles. « *En fait, les*



© Stoc Environnement

Une installation traditionnelle végétalisée développée par Stoc Environnement : Autoepure, un filtre à sable planté de roseaux.



DBO Expert

## Assurer l'entretien des filtres à sable et filtres compacts

Aqua Assainissement a développé, en partenariat avec un laboratoire spécialisé en biotechnologies, un ensemble de produits biologiques destinés à assurer l'entretien des filtres compacts et des filtres à sable, et à allonger la durée de vie du média filtrant, en évitant en particulier son colmatage.

Le choix des souches vis-à-vis du média filtrant utilisé a fait l'objet d'attentions toutes particulières. Certaines bactéries peuvent être en effet néfastes sur certains médias filtrants. De même, au niveau de l'équipement enzymatique, la formule enzymes + bactéries doit parfaitement se combiner pour générer l'effet escompté. Le dosage est également fondamental tout comme le processus de mise en œuvre. Ainsi, outre l'ensemencement initial, un processus en deux étapes a été formalisé: la première consiste en un nettoyage du biofilm avec une solution enzymatique spécifique au média filtrant en place et en parfaite complémentarité avec les caractéristiques des souches que l'on va intégrer dans la deuxième étape qui consiste en un réensemencement avec des bactéries spécifiques au média filtrant. Ces bactéries vont fluidifier les boues (rendre les particules de matières plus petites pour faciliter la filtration) et activer la dégradation des matières organiques (protéines, cellulose, amidon, matières grasses, ...) sur toute la surface du filtre. Outre le fait d'éviter le colmatage, ces produits éliminent les causes des mauvaises odeurs des installations d'assainissement. Cette gamme de produits biologiques a fait l'objet de déclinaisons spécifiques aux médias filtrants suivants: sable, coco, laine de roche, écorces de pins, zéolithe. D'autres déclinaisons sont en cours de test.

*filiales agréées se traduisent par des solutions standardisées, industrialisées, au fonctionnement plus intensif et aux dimensions plus compactes, ce qui leur permet de trouver plus facilement leur place en réhabilitation qu'en installations neuves »,* précise Stéphane Bavavéas chez Eparco, spécialisé dans les filtres compacts depuis plus de 40 ans.

Les atouts des filiales compactes doivent être toutefois nuancés, car il semblerait que leurs coûts induits soient plus élevés

*qu'estimé a priori, avec notamment les phases de terrassement et d'évacuation des déblais, sans oublier l'acheminement du matériel sur site en fonction de la filiale choisie. André Coelho, EACS, abonde en ce sens: « A l'heure actuelle, les filtres compacts représentent certes un choix plus économique que les filtres à sable, notamment en raison du prix croissant de ce dernier, et de ses contraintes de transport et de mise en œuvre. Mais des filiales agréées comme les microstations ont des*

## Diversifier les filiales pour s'adapter à toutes les contraintes

Pure Environnement évolue dans le domaine de l'assainissement non collectif depuis 2002 ce qui a permis à l'entreprise d'être au cœur des évolutions techniques et réglementaires de ce secteur. Ce bureau d'études a en effet réalisé plus de 1.000 études à la parcelle et plus de 100.000 diagnostics de premier contrôle débouchant sur de nombreux programmes de réhabilitation. Ces interventions ont



Pure Environnement

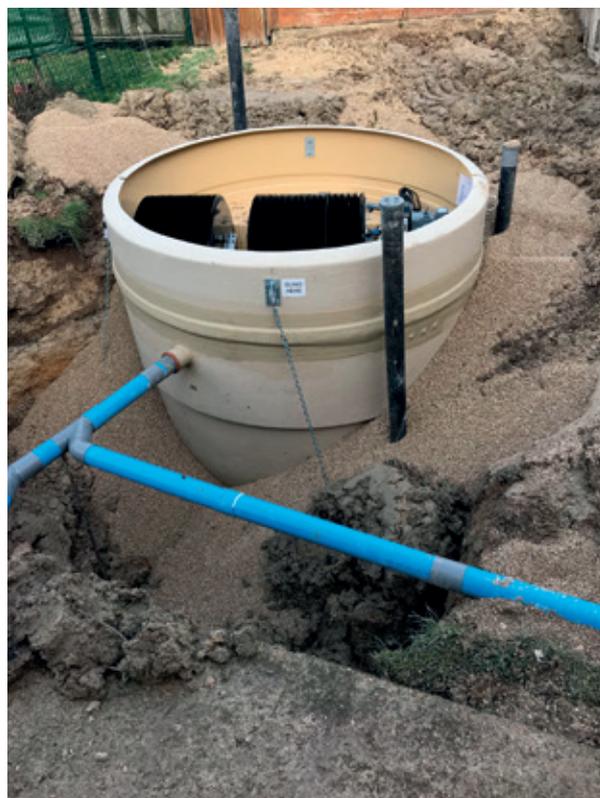
permis à l'entreprise d'acquérir une réelle expertise dans le domaine de l'ANC et une vision de l'ensemble des contraintes techniques, environnementales et

réglementaires pour la mise en œuvre de dispositifs d'assainissement individuel. « Ces dernières années, nous avons remarqué une évolution positive entre les textes réglementaires et la réalité du terrain, souligne Michel Coste, gérant de

Pure Environnement. En effet l'arrivée des filiales compactes nous a permis de répondre à plusieurs problématiques dans le cadre de réhabilitation à savoir des superficies réduites, des espaces aménagés, une accessibilité difficile, présence de nappe... etc. On observe également des progrès dans l'acceptation de filiales "non autorisées" par certains SPANC pour permettre d'apporter une solution dans

des cas de réhabilitation très complexe, en validant certains procédés écologiques comme la "pédo-épuration", avec le système de

"Bassins de Mulch", par exemple. Dans des départements ruraux, voire même en montagne, ce genre de système est très demandé et constituerait une alternative intéressante et parfois même indispensable dans des zones difficiles d'accès ».



Kingspan

**Kingspan propose un large choix de solutions dans le domaine du traitement des eaux usées pour répondre aux besoins des utilisateurs et aux différentes contraintes rencontrées sur site.**

exigences propres : leur maintenance peut s'avérer tout de même assez lourde à assumer dans le temps ».

Eloy Water fait cependant valoir un point de vue différent. « En terrassement pour une filière compacte, on parle de quelques m<sup>3</sup> contre plusieurs dizaines pour un filtre à sable. Les coûts de terrassement et de remblais/déblais sont donc nettement en défaveur du filtre à sable, indique Nicolas Schroeder. Par ailleurs, en matière d'entretien, si l'on considère ce qui n'est jamais fait en filières traditionnelles, notamment les coûts de réhabilitation des médias souillés comme le sable, les coûts de maintenance s'envolent. Ils sont donc nettement en faveur des filières agréées et plus encore si l'on prend en compte l'empreinte carbone des médias qui sont compostables ». D'où la démarche proactive initiée par certains fabricants de microstations comme Eloy Water, Tricel ou encore Kingspan pour simplifier leurs produits tout en renforçant l'accompagnement technique autour de l'utilisateur. « Chez Eloy Water, il nous a semblé primordial de se pencher dès le départ sur le devenir des médias de nos filtres compacts pour le respect des usagers et de l'environnement, indique Nicolas Schroeder, directeur commercial France. Le Xylit est donc, lui, compostable, selon la norme NF U44 095 ».

Tricel, qui depuis des années affiche le slo-

gan « simple - robuste - fiable », distribue ses produits par un réseau de concessionnaires exclusifs. « Ces Partenaires Tricel ne se contentent pas de livrer les microstations d'épuration et filtres compacts Tricel sur leurs secteurs respectifs, souligne François Le Lan. Ils assurent aussi systématiquement la mise en route,

expliquent à cette occasion le fonctionnement du dispositif à l'utilisateur, et proposent des contrats d'entretien avec visite annuelle et, si nécessaire, le SAV. Un système bien rôdé qui couvre tout le territoire hexagonal ». Phytoplus renforce égale-

La gamme de micro-stations easyOne XXL de Graf permet désormais de répondre aux demandes jusqu'à 200 EH. Les nombreux avantages du système monocuve permettent de répondre aux diverses contraintes rencontrées sur chantier.



Graf



IFB Environnement

IFB Environnement propose une large gamme assainissement par filtre planté de roseaux Végépure® (agrément de 4 à 20 EH) pouvant s'adapter à la réhabilitation de filières existantes traditionnelles.

ment l'accompagnement technique autour de l'utilisateur au travers de sa microstation Stepurbio et de sa Connexion Box qui permet 100 % de traçabilité : des alertes informatiques sont ainsi envoyées aux particuliers afin de rappeler à date anniversaire des conseils de bon usage.

### Renforcer l'accompagnement technique

En fait, il n'y a aucun intérêt à opposer les filières traditionnelles aux systèmes compacts ou à promouvoir les unes par rapport aux autres. Chaque famille d'installations possède ses avantages et ses inconvénients, en fonction des caractéristiques et de la configuration globale du site. Au bout du compte, il n'existe pas de solution parfaite, encore moins de solution idéale ; il s'agit en réalité de trouver la meilleure adéquation possible entre les caractéristiques du terrain et ce que souhaite faire l'utilisateur en parfaite connaissance de cause. « L'utilisateur ne doit pas prendre sa décision en fonction d'un tarif, faute de quoi il a de grandes chances d'être insatisfait dans la durée, mais bien en fonction de la meilleure équation budget, contraintes, simplicité et performance épuratoire, et ceci

## Une solution collective pour le traitement des eaux usées

Développée par Alain Hangen, gérant d'Enviroconseil, l'acquisition participative est une solution collective pour l'assainissement groupé des eaux usées reposant sur un concept global, durable, solide et pérenne. C'est un projet collectif dans lequel s'impliquent des habitants dans le cadre d'une démarche écologique citoyenne pour financer ensemble une station de traitement des eaux usées. L'acquisition participative a d'abord pour objet d'optimiser la rentabilité des apports réalisés par les investisseurs qui y engagent des fonds tout en anticipant les changements risquant de remettre en question la durabilité de l'investissement.



Enviroconseil

La méthode repose donc sur un cadre juridique sécurisé, régi par un acte notarié et un règlement de copropriété définissant les obligations de chacun. Un référentiel d'évaluation technique est ensuite établi pour permettre de définir les exigences techniques requises à partir d'objectifs précis: capacité, performances, durabilité, coûts. Il abouti à la définition d'une solution technique qui repose sur une des microstations de la gamme SanoClean SBR à structure béton ovale ou cylindrique développée par le Groupe Mall. « Nous nous sommes engagés avec notre partenaire le Groupe Mall à une obligation de résultat, souligne Alain Hangen. Cette obligation permet à l'acquéreur de mettre en jeu la responsabilité de son prestataire par la simple constatation que le résultat promis n'a pas été atteint, sans avoir à prouver une faute. C'est une véritable garantie et une prise de responsabilité pour tous les intervenants ». La pose, l'installation, la mise en route est assurée par Enviroconseil, sous sa responsabilité, suivant le cahier des charges préétabli. La gestion, la maintenance et l'entretien sont assurés par un contrat passé par la copropriété avec un prestataire. « C'est un système de gestion complémentaire à la télémaintenance permettant de contrôler et d'effectuer une série de mesure visant à s'assurer du respect des normes de rejets, de la bonne évacuation des sous-produits de l'épuration (boues, graisses...) », assure Alain Hangen. Un journal de bord consignait toutes les anomalies et interventions est tenu à disposition des opérations de contrôle effectuées par les services publics de l'ANC.

sur le très long terme », précise Rodolphe Godet chez Dbo Expert France qui distribue L'Enviro))Septic, une technologie se situant entre les filières traditionnelles et les filières agréées.

C'est pourquoi l'objectif prioritaire de la profession est de faire correctement circuler l'information, et de renforcer l'accom-

Mise en route d'une microstation par le concessionnaire Tricel, qui explique à ses nouveaux propriétaires le fonctionnement du dispositif.



Tricel

pagnement technique des particuliers.

« Les associations de consommateur se plaignent de voir nombre de leurs adhérents utilisateurs découvrir a posteriori les contraintes techniques, sanitaires et financières des dispositifs qui leur ont été placés, souligne Marcel Hartenstein chez Epur. À titre d'exemple, le CLCV devient un acteur proactif dans les centres de réflexion et c'est une bonne chose car les dispositifs d'assainissement sont des éléments de construction qui devront sur le long terme être suivis en termes de main-

tenance, voire de réhabilitations lourdes pour certaines filières non pérennes ».

Dans la conception de ses filières, outre la pérennité des performances et des équipements, Epur intègre les notions constructives nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire des prestataires de maintenance et des utilisateurs. Pour assurer un service après-vente de qualité, l'entreprise mise sur un réseau d'une cinquantaine de prestataires accrédités au travers tout le territoire national. « Ils ont suivi les formations de notre Centre de Formation Main-

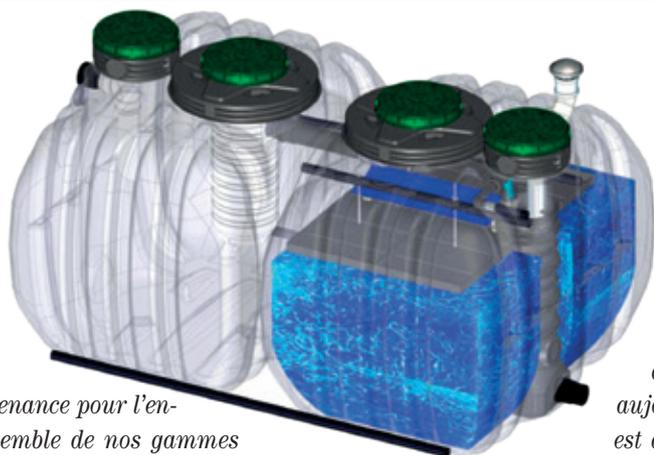


Roth

Dans les environnements où la place manque, l'utilisation du module d'infiltration de la Microstar de Roth permet d'obtenir une surface d'infiltration de 6,5 m<sup>2</sup> avec une emprise au sol de 3,8 m<sup>2</sup>. Peu profonds, les systèmes d'infiltration peuvent être installés dans des zones où la nappe phréatique est proche de la surface.

L'Actifiltre® est le nouveau filtre compact de Sotralentz pour le traitement des eaux usées domestiques de 5 à 20 EH.

Sotralentz



tenance pour l'ensemble de nos gammes et sont tous signataires de notre Charte Qualité Maintenance », souligne Marcel Hartenstein.

Même son de cloche chez Kingspan, inventeur en 1974 de la BioDisc, première microstation d'épuration au monde à traiter les eaux usées en utilisant la technologie des disques biologiques. « Au cours de ces 40 dernières années, nos produits n'ont cessé d'évoluer afin de satisfaire les exigences les plus strictes en matière de qualité de rejet de par le monde, souligne Sébas-

tien Atlan, Country Manager chez Kingspan France. Les diverses avancées technologiques du marché montrent un niveau assez élevé d'investissement et la plupart des filières y trouvent aujourd'hui leur place. Il est donc temps de concentrer nos efforts vers l'utilisateur en lui offrant des services simples et rassurants. Nous avons aussi un rôle de conseil sur le terrain afin de sensibiliser le grand public à la bonne utilisation des dispositifs de traitement ».

Au sein de ce secteur d'activité, qui se technicise, se structure et se professionnalise de plus en plus, une sécurisation tant juridique que technique des systèmes d'ANC est souhaitée par l'ensemble des acteurs. ■

## Mesurer la perméabilité pour dimensionner l'infiltration

L'entreprise Sols Mesures est concepteur de solutions de contrôle et d'essais dans les domaines des sciences du sol, des matériaux et de l'environnement. Parmi ses clients historiques : des laboratoires de recherche fondamentale et appliquée. Avec ces instrumentations, les bureaux d'études spécialisés en assainissement ont plusieurs objectifs : ils veulent connaître, entre autres, la portance des terrassements, la résistance et la perméabilité d'un sol, ce dernier étant essentiel pour dimensionner tous les ouvrages d'infiltration.



Sols Mesures

L'étude à la parcelle doit obligatoirement, sauf cas particuliers rares et justifiés, faire l'objet de mesures de perméabilité, pour appréhender la capacité d'absorption du sol et permettre de dimensionner tous les ouvrages d'infiltration (traitement ou évacuation).

En choisissant le perméamètre de Guelph, les spécialistes en assainissement, s'équipent du meilleur outil homologué par la réglementation qui soit, que seule la société Sols Mesures est capable de distribuer en France métropolitaine et d'outre-mer. « Le perméamètre de Guelph, par son mode opératoire, est l'appareil de mesures qui présente le plus de souplesse, précise Christine Berard, Présidente du SYNABA ». En effet, depuis plus de 50 ans, de nombreuses tentatives ont été faites, mettant en œuvre des équipements lourds et peu précis, mobilisant temps et personnel. L'Université de Guelph (Canada) a développé un outil pratique basé sur une théorie simple : investiguer totalement, les différents horizons, caractérisant le sol de la parcelle étudiée, sans dépendre de la contrainte de pré saturation. « Jamais il n'avait été aussi facile de procéder à la mesure de perméabilité en place », souligne Jessica Soulice, Ingénieur chez Sols Mesures.

 France  
Environnement



Vous voulez en savoir plus sur des produits, des événements ou des entreprises cités dans ce numéro ?

Retrouvez les sur  
FranceEnvironnement.com

